



BULLETIN D'ADHESION
VIGIES DES ENTREPRENEURS

Les Vigies des Entrepreneurs.
N° de déclaration : W332020938
21 rue Pascal Triat 33520 Bruges France.
Tel : 0614790070

Ces éléments de présentation de l'adhérent seront repris sur le site internet (www.tdfrebond.fr) des Vigies des Entrepreneurs.

DENOMINATION SOCIETE ADHERENTE : _____

NOM ET PRENOM DE LA VIGIE
(dirigeant ou personne désignée) : _____

FONCTION DANS LA SOCIETE : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE FIXE : _____ **TELEPHONE PORTABLE :** _____

EMAIL : _____

SITE INTERNET : _____

Eventuellement nom et prénom des autres personnes sur la photographie
(S'il y a lieu, pour les Grandes et Très Grandes Vigies) _____

UN TITRE QUI RESUME VOTRE SOCIETE : _____

PRESENTATION DE LA SOCIETE : (MAXIMUM 80 MOTS)

POURQUOI DEVENIR VIGIE DU REBOND : (MAXIMUM 80 MOTS)

OBJET DE L'ASSOCIATION

Extrait des statuts de l'association :

« Après une procédure collective, un dépôt de bilan, les entrepreneurs concernés sont face à des difficultés multiples. Leur échec, s'il ne peut être évité, doit devenir utile. Les accompagner à rebondir professionnellement et personnellement est essentiel.

*Quelques associations essaient de faire changer les choses et accompagnent les entrepreneurs à **éviter la faillite**, à **mieux la supporter** ou à **réussir leur rebond**.*

L'objet de l'association est :

- *Participer à faire évoluer l'image souvent négative des entrepreneurs après une procédure collective.*
- *Faire la promotion du rebond des entrepreneurs, parce que l'échec peut devenir utile.*
- *Soutenir l'action des associations s'occupant des entrepreneurs avant la faillite, pendant les procédures collectives, ou après ces dernières. Il s'agit en particulier des associations membres du portail du rebond, en les faisant connaître et en les aidant à trouver des financements.*
- *Organiser toute action, colloque, opération, évènement, en particulier artistique permettant d'assurer cette promotion.*
- *Mettre en place toute opération économique (vente d'ouvrages, de spectacles, d'objets de promotion...)* permettant de financer les actions de l'association ou d'aider les associations du rebond.
- *Animer le réseau des membres amis et bienfaiteurs du rebond : les VIGIES du rebond*
- *Action fondatrice de l'association, l'organisation du Tour de France du Rebond. »*

Les fonds récoltés par l'association via les adhésions ou le sponsoring ont pour but de financer des activités en lien avec son objet social et en particulier :

Le Tour de France du Rebond et l'animation du réseau des Vigies des Entrepreneurs (site internet, permanent de l'association, édition d'ouvrages, rencontres et échanges entre membres...).

DUREE DE L'ADHESION

L'adhésion n'est effective qu'après paiement du montant de l'adhésion choisi par la VIGIE.

Les adhésions sont prises pour une année et renouvelables à la date anniversaire de l'adhésion.

CHARTRE DES VIGIES

En adhérant à l'association, les VIGIES s'engagent à respecter la CHARTRE DES VIGIES. (voir page 4)

Les VIGIES défendent une cause noble et à ce titre feront tant que possible la promotion de l'association autour d'eux, dans leurs réseaux professionnels en particulier.

UN RESEAU PROFESSIONNEL

Le réseau des VIGIES DU REBOND regroupe des professionnels humanistes et bienveillants.







Le fait de développer entre membres des relations d'affaires est encouragé.

Néanmoins, il est demandé aux membres de respecter le souhait des adhérents qui exprimeraient leur volonté de ne pas être contactés dans le cadre d'actions commerciales, ni de systématiser ces dernières.

L'usage des supports (images) de l'association au bénéfice de la société de la VIGIE sera possible mais après accord de cette dernière. En particulier, les photographies de Jean LECOURIEUX BORY ne sont utilisables qu'avec son accord express.

ADHESION A L'ASSOCIATION

En devenant membre de l'association, l'adhérent, ou le représentant désigné par une société adhérente devient VIGIE DES ENTREPRENEURS. Il y a 3 niveaux d'adhésion à l'association :

| | | |
|---|--|---------------------------------|
|  | <p>Adhésion Bronze : En remerciement de son engagement,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le logo de la société de la VIGIE sera présent sur le site de l'association, accompagné d'une présentation de sa société (sous réserve de remplir la page 1 de la présente adhésion). <p>La société aura un certain nombre de services lors d'une des manifestations organisée par les Vigies des Entrepreneurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 places gratuites lors de la soirée. - Logo de la société inséré dans le programme de la soirée. - Logo sur l'écran principal lors de la soirée. <p>La VIGIE se verra offrir le livre « Petit Patron, le Rebond » qui présente les principales associations du rebond dont l'association des Vigies fait la promotion.</p> | <p>500 € HT 600 € TTC</p> |
|   | <p>Adhésion Silver : En remerciement de son engagement,</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Vigie (ou son représentant désigné) sera photographié par Jean Lecourieux Bory. A l'occasion d'une des manifestations des Vigies. - La photographie de la VIGIE sera présent sur le site de l'association, accompagné d'une présentation de sa société (sous réserve de remplir la page 1 de la présente adhésion). <p>La société aura un certain nombre de services lors d'une des manifestations organisées par les Vigies des Entrepreneurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 places gratuites lors de la soirée. - Logo de la société inséré dans le programme de la soirée. - Logo sur l'écran principal lors de la soirée. <p>La VIGIE se verra offrir le livre « Petit Patron, le Rebond » qui présente les principales associations du rebond dont l'association des Vigies fait la promotion.</p> | <p>1000 € HT 1200 € TTC</p> |
|    | <p>Adhésion Gold : En remerciement de son engagement,</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Vigie (ou son représentant désigné) sera photographié par Jean Lecourieux Bory. A l'occasion d'une des manifestations des Vigies. - La photographie de la VIGIE sera présent sur le site de l'association, accompagné d'une présentation de sa société (sous réserve de remplir la page 1 de la présente adhésion). <p>La société aura un certain nombre de services lors d'une des manifestations organisées par les Vigies des Entrepreneurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 places gratuites lors de la soirée. - Logo de la société inséré dans le programme de la soirée. - Logo sur l'écran principal lors de la soirée. - Stand permettant de présenter son activité aux participants à la soirée. <p>La VIGIE se verra offrir le livre « Petit Patron, le Rebond » qui présente les principales associations du rebond dont l'association des Vigies fait la promotion.</p> | <p>1500 € HT 1800 € TTC</p> |

Je soussigné _____
souhaite adhérer à l'association des Vigies des Entrepreneurs en tant que :

VIGIE (500 € HT, soit 600 € TTC)

GRANDE VIGIE (1000 € HT soit 1200 € TTC)

TRES GRANDE VIGIE (1500 € HT soit 1800 € TTC)

Je joins le règlement de mon adhésion par chèque, ou via virement bancaire.

A....., le :

En 2 Exemplaires originaux

LA CHARTE DES VIGIES DU REBOND

La VIGIE DU REBOND n'est pas :

Un coach ou un psychologue, qui soutiendrait les entrepreneurs en questionnement ou en difficulté.

Un expert des procédures collectives, amiables ou contentieuses.

Un soutien financier des entrepreneurs en difficulté.

La VIGIE DU REBOND est :

Une personne attentive à ses pairs chefs d'entreprise, afin de détecter ceux qui ont des difficultés que ce soit **avant, pendant** ou **après** une procédure collective.

Un aiguilleur : il oriente les entrepreneurs en difficultés vers les associations, les structures, les initiatives appropriées ou simplement vers le site internet de l'association.

La VIGIE DU REBOND :

Se tient au courant des associations, structures et initiatives présentes dans sa région, et lorsqu'il en identifie une nouvelle, la signale à l'association, qui prendra contact avec elle et l'intégrera éventuellement dans l'annuaire des initiatives du rebond.*

Même si la Vigie n'est pas un expert, elle a pris connaissance des procédures concernant les entreprises en difficulté qui sont rappelées sur le site de l'association : médiation du crédit, mandat ad hoc, conciliation, sauvegarde...,

La vigie du rebond participe à transformer l'image de l'échec entrepreneurial en France.

** L'association des Vigies du Rebond se réserve le droit de ne pas intégrer, ou de supprimer une initiative dans son annuaire si elle ne correspond pas à son éthique. En particulier les mouvements politisés ou sectaires n'y ont pas leur place.*